**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**

**Le 4 septembre 2026**

**ORDRE DU JOUR**

1. **Ouverture de l'assemblée; 19h15**
2. **Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée; Mme Pagé-Paquette et Mme Couillard, secrétaire.**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;** Mme Raymond
4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente;** Mme
5. **Mot du président du conseil d'établissement;** Mme Pagé-Paquette souhaite la bienvenue aux nouveaux membres
6. **Mot de la direction de l'école;** couleur de l'école en fonction du projet éducatif, le bien-être des élèves et du personnel, un travail de collaboration, discussion/consultation au sujet des grands points qui concernent l'organisation des services.
7. **Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement, du Comité de parents et de l'organisme de participation des parents;**
8. **Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur;** Mme Turpin
9. **Adoption de la procédure d'élection;** Mme Bourgon,
10. **Conseil d'établissement :**

    10.1 Élection des représentants des parents au conseil d'établissement (mandat de 2 ans); vote secret
    Les membres se présentent et partagent leurs intérêts

    Mme Geneviève Savage, Mme Archambeault, Mme Bourgon, Mme Bourgouin, Mme Chantale, Mme Turpin, Mme Pagé-Paquette

    Mme Pagé-Paquette propose Mme Raymond
    Mme Bourgon propose Mme Bourgouin

Mme Raymond obtient le plus de votes, nous devons faire un autre vote, égalité entre Mme Archambeault et Mme Bourgouin

Mme Bourgouin est nommée

10.2 Élection - remplacement de postes vacants (1 an); NA

10.3 Élection des substituts;

Mme Archambeault et Mme Savage

11. **Comité de parents :**

11.1 Élection d'un représentant au comité de parents, parmi les parents membres du conseil d'établissement;
Mme Pagé-Paquette sera représentante
Mme Raymond sera substitut

11.2 Élection d'un substitut au comité de parents, parmi les parents membres du conseil d'établissement;

12. **Organisme de participation des parents (OPP) :**

12.1 Formation de l'OPP (facultatif) ;

12.2 Détermination du nom de l'OPP;

12.3 Détermination de la composition de l'OPP;

12.4 Élection des membres de l'OPP;

12.5 Définition des règles de fonctionnement de l'OPP;

13. **Période de questions;**

14. **Levée de l'assemblée générale. 19h55**